



Situation économique 2023 : Ça sent bon la tenue des objectifs !!

Les données économiques, fournies par la direction, sont en phase avec le prévisionnel 2023 ce qui laisse à penser que les objectifs seront encore connus cette année, que tous les indicateurs sont au vert comme les années précédentes mais que les salariés SSG ne verront encore pas un seul Euro de participation cette année.

Nouvelles cotisations Santé / Vivinter 2024 :

S3i vous informe de l'augmentation probable des cotisations au 1^{er} janvier 2024 qui sera minime suite à l'intervention de **S3i** dans la dernière réunion de la **Commission Santé Prévoyance du CSE Central où nous participions** car l'assureur prévoyait 5 à 15% d'augmentation à l'origine !

Les changements prévus seraient les suivants :

	Jusqu'au 31/12/2023		A partir du 01/01/2024	
	Part Salariale	Part Patronale	Part Salariale	Part Patronale
Tranche A	1,18%	1,82%	1,22%	1,90%
Tranche B	0,58%	0,42%	0,60%	0,44%
Tranche C	aucune cotisation		0,60%	0,40%

La demande de S3i de faire cotiser sur tout le salaire y compris la tranche C serait enfin prise en compte !

Réorganisation 2024

Contrairement aux annonces électoralistes catastrophistes pendant les élections, le site de Sophia ne va pas être drastiquement réduit, subir une énorme restructuration ou externaliser à outrance. Cela sera plutôt une adaptation par rapport au marché, de grandes ambitions pour notre groupe en développant son activité avec les pays nordiques, peser encore plus dans le groupe, l'apparition de nouvelles Business Lines, augmenter notre CA à 3 Milliards à l'horizon 2028 avec une augmentation de nos marges.

Com. Activités Sociales et Culturelles PARIS :

La 1^{ère} décision structurante prise par le cartel majoritaire des élus **CFDT/Solidaires Informatique-CGT/Avenir et SpecisUnsa** pour vider les comptes, a été de créer un nouveau PM Meyclub Chèque Culture PARIS avec 40 € de subvention/trim. C'est bien pour les salariés, mais ce sera jusqu'à 120 K€/an sans respect de passer par un Appel d'Offre !

Indemnités Télétravail (Régulier et Exceptionnel) non déclarées sur des mois passés : il faut faire une Note de frais pour régulariser votre situation.

Mensonges d'Avenir Sopra Steria à tous les étages pendant les élections

Pendant la période électorale du **7 au 14 novembre 2023**, il était interdit à toutes les Organisations Syndicales de faire de la propagande électorale !

Ainsi, il était interdit pendant cette période de distribuer des tracts physiques aux entrées de l'entreprise, mais aussi d'envoyer des mails appelant aux votes sur les boîtes mails des salariés !

Or, **Avenir Sopra Steria** par le biais de ses candidats, élus, représentants et délégués syndicaux s'est employé pendant cette période-là, à solliciter par mails en masse les salariés de SSG mais aussi d'I2S afin de solliciter leurs votes. Ceci est non conforme aux dispositions légales et à la décision unilatérale de Sopra Steria fixant les règles du jeu pendant les élections.

Si vous avez reçu un mail d'**Avenir Sopra Steria** pendant cette période nous vous demandons de nous en adresser copie à contact@S3i-france.com L'objectif est de déterminer si cette campagne d'appel au vote illégale d'**Avenir Sopra Steria** a permis ou pas à ce syndicat de se maintenir représentatif illégitimement en gonflant ses votes, avec 10,77% des voix à SSG, 13,46% à I2S et 10,37% au niveau de l'UES Sopra Steria.

Le pire est qu'**Avenir Sopra Steria a fait inscrire au PV des élections une mensonge : « cela serait le syndicat S3i qui aurait commis cette irrégularité » !** Habituez-vous aux mensonges pendant 4 ans !!!

Par ailleurs, Traid Union a engagé une procédure d'annulation de 2 élus **Avenir Sopra Steria au CSE SSG devant le Tribunal Judiciaire de PARIS ! A suivre donc !**



Moi, j'savais pas j'ai fait confiance à Avenir !!!

Dictature au CSE

Le nouveau cartel majoritaire : **CFDT - Solidaires Informatique - CGT - Avenir Sopra Steria et le SpecisUnsa** a décidé de museler vos élus **S3i** en leur refusant l'accès à toutes les commissions : CSSCT, Loisirs, Situation économique, en ne tenant pas compte, de façon illégale, lors des désignations des candidatures d'élus **S3i**.

S3i a décidé de porter le sujet devant la justice. Nous sommes attachés à faire respecter le droit que ce soit pour les salariés ou dans les instances, **vous êtes donc 5,01% de salariés à avoir voter pour S3i et avoir été muselés !**

Le même cartel a continué son travail dictatorial en Commission ASC PARIS en bafouant tous les usages et vote du CSE définissant ses membres.

Fait du prince: maintenant le représentant Syndical **Avenir** est membre de droit et participe aux votes y compris pour désigner le président **Avenir** de cette commission. Bonjour la démocratie.

Fin de GymLib sur PARIS : Ne dites pas merci à AVENIR

1^{ère} action du cartel majoritaire : comme annoncé, le contrat GymLib (226 adhérents) a été résilié par ce cartel. GymLib prendra fin au 31 mars 2024 !

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.s3i-france.com>

Pour nous contacter : contact@s3i-france.com